

2020

RAPPORT D'ACTIVITE HANDSAWAY



ASSOCIATION HANDSAWAY
10 rue Colette
75019 Paris

N° SIRET : 838 883 130 00018



Table des matières

INTRODUCTION	4
UN MOT DE LA PRÉSIDENTE	4
RAPPORT ANNUEL.....	5
UN CONSTAT ALARMANT.....	6
Qu'est-ce qu'un outrage ou agissement sexiste ?.....	7
NOTRE SOLUTION : HANDSAWAY	8
1. Un petit historique... ..	8
2. L'équipe d'HandsAway	9
3. L'application HandsAway	10
a. Alerter : libérer la parole des victimes	11
b. Témoigner : de l'agression sexiste dont on a été victime ou témoin	11
c. Réconforter : apporter son soutien aux victimes.....	11
d. Les autres onglets de l'application	11
e. Témoignages	12
f. Cyberharcèlement.....	12
HANDSAWAY EN CHIFFRES	13
LES TEMPS FORTS.....	14
1. Nos sensibilisations et formations	14
a. Uber x HandsAway	14
b. EM Lyon x Handsaway.....	15
c. Sensibilisations grand public	15
d. Sensibilisation dans l'enseignement supérieur	15
e. Sensibilisation avec La Féministerie	16
f. Sensibilisation dans les collèges	16
g. Bilan global de toutes les sensibilisations effectuées.....	17
2. Ceci n'est pas un consentement	18
3. Covid-19 : développement des ateliers de sensibilisations en visio et recrutement des bénévoles	19
4. Cyberharcèlement.....	19
5. Refonte commerciale en septembre / explication des offres actuelles.....	19
6. Organisation interne avec les bénévoles.....	20
7. Partenariats et soutiens officiels de l'année	20
8. Point financier : comparaison fonds propres / dons / subventions publiques en 2020.....	21
LES RETOMBÉES PRESSE.....	23
POUR 2021	25
1. Les ressources humaines.....	25
a. Les ambassadeur-rices	25

b.	Le mécénat de compétences.....	26
c.	Les ambitions RH 2020-2021.....	26
2.	Bilan et objectif	27
a.	La refonte de l'application mobile.....	27
b.	L'amélioration de l'accompagnement médical, psychologique et juridique des victimes : la cartographie des lieux d'aide	28
3.	Sensibilisations et formation	28
4.	Objectifs financiers : prestation de service et dons	29
5.	Les fonds propres	29
a.	Les prestations de services.....	29
b.	Les dons.....	29
6.	Les subventions	30

INTRODUCTION

UN MOT DE LA PRÉSIDENTE



Alma GUIRAO, fondatrice et présidente de l'association HandsAway

**L'idée de HandsAway est née de mon histoire personnelle,
d'une colère sourde !**

Face au contexte d'agressions sexistes que j'ai rencontré, je me suis demandé ce que je pouvais faire concrètement : porter plainte ? Rallier le clan des féministes ? Ne rien faire et abandonner la partie ?

C'est ainsi, détectant un réel manque de solutions pour faire face à cette situation que j'ai eu l'idée de créer une application mobile structurée autour de trois fondements : le respect de l'anonymat, l'opportunité d'un exutoire, l'acte citoyen qu'il incarne.

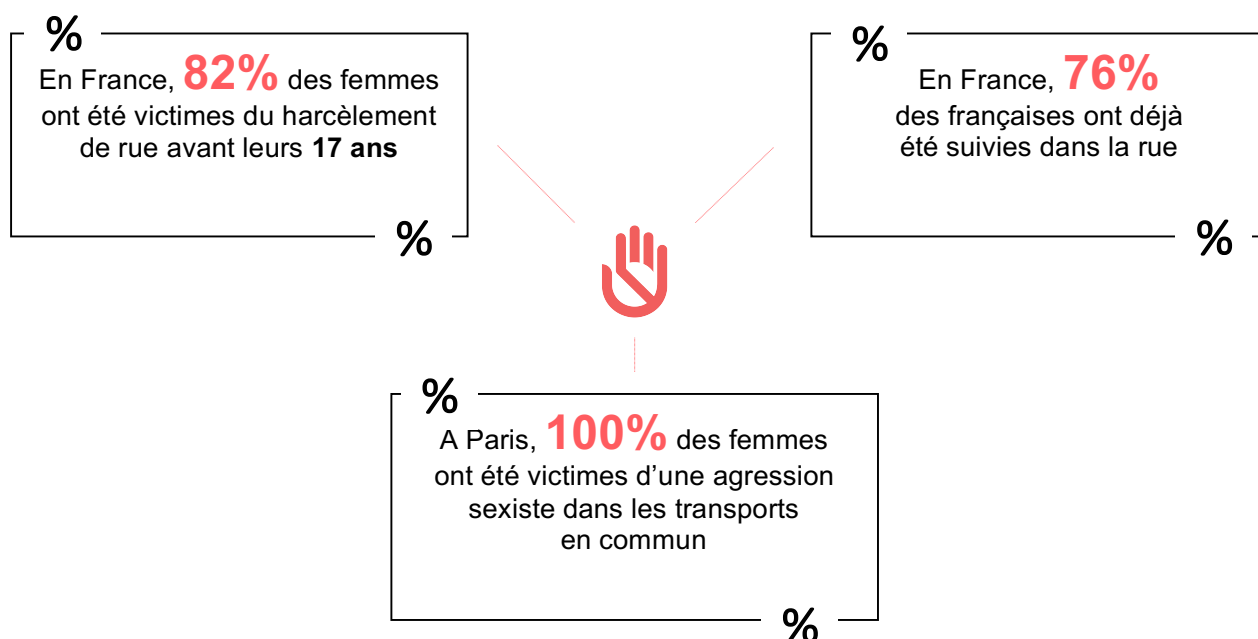


RAPPORT ANNUEL

2020



UN CONSTAT ALARMANT



Depuis plusieurs années, différentes études¹ ont montré que les femmes françaises ne se sentaient pas en sécurité dans la rue ou dans les transports en commun. Le harcèlement de rue concerne toutes les femmes dès le plus jeune âge, de toutes les origines, et quelle que soit leur apparence physique.

De plus, en 2015, une étude accablante² montre que 100% des parisiennes ont été victimes d'au moins une agression sexiste dans les transports en commun de la capitale.

En 2017, suite aux affaires Weinstein, le mouvement #MeToo, qui encourage les femmes à témoigner des VSS qu'elles ont subies, prend une ampleur mondiale. En France, le #Balancetonporc est lui aussi relayé. Une étude réalisée auprès d'internautes indique que 53% des femmes ont été victimes d'agression sexuelle ou de harcèlement sexuel au cours de leur vie³.

Depuis #MeToo, régulièrement, plusieurs scandales d'harcèlement sexuel, d'agression sexuelles ou de viol, concernant des entreprises ou des corps de métiers sont sortis : dans le milieu du cinéma (Affaires Weinstein, l'académie des Césars, ...), dans le milieu du journalisme (Ligue du LOL), le monde des jeux vidéo (Ubisoft), les écoles (de commerce, de pub, de cuisine, ...).

En 2020, le Covid-19 et le confinement amplifient les violences, qu'elles soient conjugales ou dans la rue.

D'après une enquête de #NousToutes, 9 femmes sur 10 déclarent avoir fait l'expérience d'une pression pour avoir un rapport sexuel hétérosexuel⁴.

Malgré des sanctions légales existantes, les victimes d'agressions sexistes et sexuelles ne se sentent pas légitimes de porter plainte.

¹ Les chiffres sont tirés de deux études : celle réalisée par l'association Hollaback en 2015 (<https://www.ihollaback.org/cornell-international-survey-on-street-harassment/#fr>) et celle de l'HCEfh, également en 2015 (http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hcefh_avis_harcelement_transports-20150410.pdf)

² Etude de l'HCEfh, également en 2015 (http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hcefh_avis_harcelement_transports-20150410.pdf)

³ Etude de Odoxa, 2017 (<http://www.odoxa.fr/sondage/plus-dune-femme-deux-france-a-deja-ete-victime-de-harcelement-dagression-sexuelle/>)

⁴ Etude de #NousToutes, 2020 (<https://twitter.com/NousToutesOrg/status/1234717886922592256>)

“

Qu'est-ce qu'un outrage ou agissement sexiste ?

Le fait d'**imposer** tout propos ou comportement à quelqu'un en raison de son **sex**e ou de son **orientation sexuelle** et de créer ainsi une situation **intimidante, humiliante, dégradante** ou **offensante** portant atteinte à la dignité de la personne.

Directive 2002/73/CE du parlement européen

”

NOTRE SOLUTION : HANDSAWAY

1. Un petit historique...

Lancé en 2016, le projet HandsAway permet de lutter contre le harcèlement de rue et les agressions sexistes et sexuelles dans les lieux publics et les transports en commun.

Le machisme et le sexisme sont lourds de conséquence : honte, peur, tétanie, dépression. En parler, le partager, devient alors essentiel. HandsAway libère la parole des victimes et permet aux hommes et aux femmes de s'engager et d'apporter un premier soutien indispensable aux victimes d'agressions sexistes.

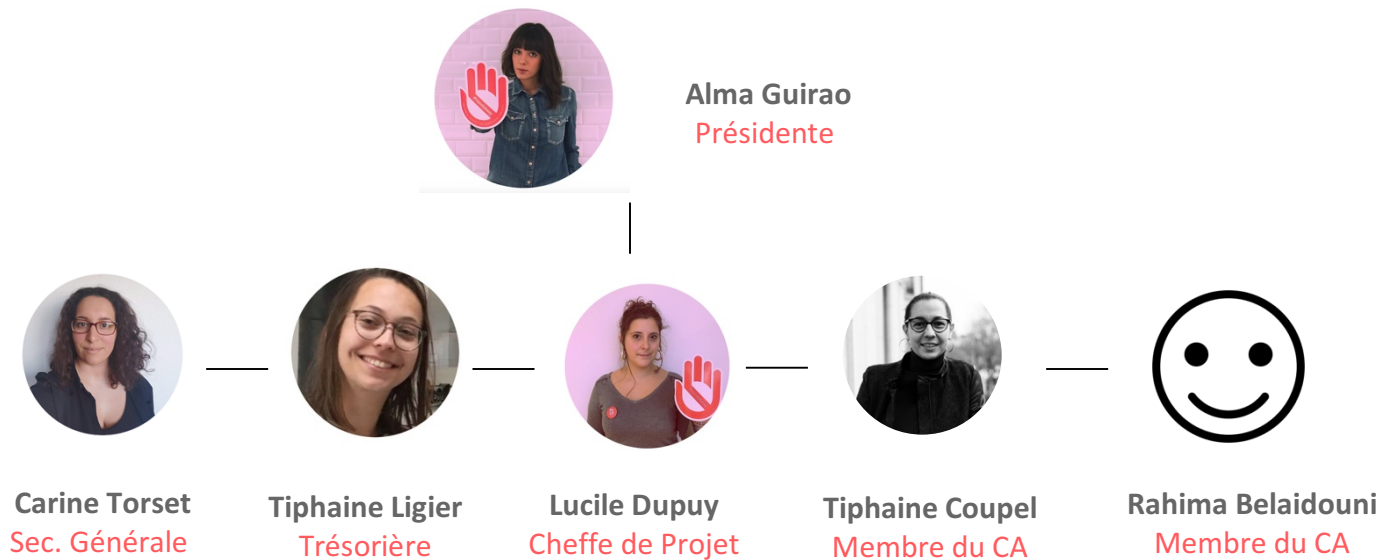
Pour ce faire, HandsAway a lancé en 2016 la première application mobile gratuite destinée à lutter concrètement contre les agressions sexistes dans l'espace public et dans les transports en commun. De plus, depuis janvier 2018, HandsAway a pris la forme juridique d'une association loi 1901.

En 2019, l'objectif de HandsAway était le développement de la sensibilisation et de la prévention. Depuis Mai 2019, l'association HandsAway intervient en entreprises pour réaliser des sensibilisations ludiques grâce à la réalité virtuelle. Depuis Août 2019, HandsAway intervient également auprès du grand public notamment grâce à des stands tenus en festivals. Depuis Novembre 2019, HandsAway est aussi présente dans l'enseignement supérieur et notamment en école de commerce où les violences sexistes et sexuelles sont récurrentes. Des ateliers de sensibilisations et d'échanges ont lieu avec les étudiants.

En 2020, la crise du Covid-19 a entraîné des périodes de confinement en France poussant Handsaway à revoir son catalogue de sensibilisations. Depuis, les ateliers sont adaptés pour la visio-conférence.



2. L'équipe d'HandsAway



Lancé sous forme de start-up en Mars 2016, le projet HandsAway a rapidement pris de l'ampleur. Pour être cohérent entre l'objet du projet, le message diffusé et la communication, HandsAway est devenu une association loi 1901 le 15 janvier 2018.

Depuis Juillet 2018, Lucile Dupuy a rejoint l'association en tant que salariée afin de travailler sur le développement de l'association, et sur la partie opérationnelle. Afin d'amplifier l'impact de l'association et de développer l'application, de nombreux bénévoles et développeurs ont rejoint HandsAway.

Le bureau 2020 de HandsAway est composé de :

- Alma Guirao, fondatrice et présidente de l'association
- Carine Torset, secrétaire générale de l'association
- Tiphaine Ligier, trésorière de l'association
- Tiphaine Coupel
- Rahima Belaidouni

Composition de l'équipe salariée :

Lucile DUPUY, cheffe de projet et responsable du développement

Au cours de l'année 2020, 8 mécénats de compétence nous ont accompagné : Sophie Litschig, Caroline Orsatelli, Lisa Zmihi, Louise Frangeville, Juliette Maduli, Michael Boccovi, Damien Sarramalha et Mohamed Gontara.

L'équipe des bénévoles appelé-es maintenant « ambassadeur-rices » compte fin 2020 : 38 personnes, dont 22 adhérent-es.

Le mécénat de compétences s'est également développé en 2020. HandsAway a bénéficié de 4907 heures de mécénat grâce aux plateformes Vendredi³, KOEO⁴ et Kolabee⁵ et aux entreprises Mazars⁶,

³ <https://www.vendredi.cc>

⁴ <https://www.koeo.net>

⁵ <https://kolabee.com>

⁶ <https://www.mazars.fr>

Wemanity⁷, L'Oréal⁸, Ruinart⁹, Air Liquide¹⁰, Décathlon France¹¹, Davea, PwC¹², Scensi, Open¹³, Aubay¹⁴ et au Groupe SII¹⁵ ; des profils techniques ainsi que des profils travaillant sur des fonctions supports, comme la communication, nous ont rejoint.

3. L'application HandsAway

L'application HandsAway est la première application mobile contre les agressions sexistes. Gratuite et disponible sous IOS et Android, elle permet de :

Alerter



Libérer la parole des femmes

Une plateforme de parole libre pour les victimes et les témoins d'agression sexuelle

Témoigner



Décrire l'agression sexuelle

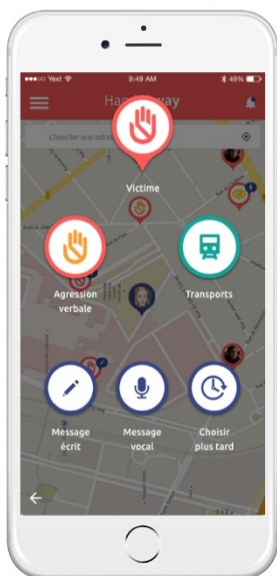
Un exutoire nécessaire en cas d'agression sexuelle

Réconforter



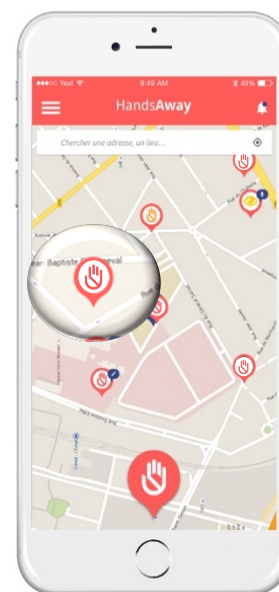
Favoriser l'entraide

Un soutien nécessaire à apporter aux victimes en cas d'agression sexuelle



L'application est structurée autour de 3 fondements :

- Le respect de l'anonymat
- L'opportunité d'un exutoire
- L'acte citoyen qu'il incarne



⁷ <https://wemanity.com/fr/>

⁸ <https://www.loreal.com/fr/>

⁹ <https://www.ruinart.com/fr-e>

¹⁰ <https://www.airliquide.com/fr>

¹¹ <https://www.decathlon.fr>

¹² <https://www.pwc.fr>

¹³ <https://www.open.global/fr>

¹⁴ <https://www.aubay.com>

¹⁵ <https://sii-group.com/fr-FR>

a. **Alerter** : libérer la parole des victimes

Lorsqu'un-e utilisateur-riche est victime ou témoin d'une agression sexiste, iel peut alerter les personnes aux alentours en postant sur l'application une alerte géolocalisée.

Les personnes proches détentrices de l'application, les « **Street Angels** », reçoivent alors une notification sur leur téléphone les prévenant de cette alerte.

b. **Témoigner** : de l'agression sexiste dont on a été victime ou témoin

L'application HandsAway permet également de laisser un témoignage précis à propos de l'agression que l'on vient de vivre / voir. L'utilisateur-riche peut ainsi :

- Sélectionner le type d'agression sexiste : **verbale** ou **physique** ;
- Sélectionner le **lieu** de l'agression sexiste : rue ou transports en commun ;
- **Décrire** l'agression sexiste en écrivant un message ou en enregistrant un message audio.
- Il est également possible d'enregistrer un message plus tard avec l'option « choisir plus tard ».

En témoignant, les utilisateur-rices rendent compte du phénomène et permettent de constituer une base de données qui pourra par la suite être utilisée pour mobiliser les pouvoirs publics.

c. **Réconforter** : apporter son soutien aux victimes

Lorsqu'une alerte apparaît sur la carte, les utilisateur-rices de l'application, les « **Street Angels** », la voient et peuvent la commenter pour créer une conversation, un **dialogue**. Cela permet d'offrir à la fois un **exutoire** et un **soutien** pour les témoins / victimes.

Cela permet également de sensibiliser les « **Street Angels** » aux agressions sexistes et sexuelles et aux **droits et devoirs** des victimes et témoins.

d. **Les autres onglets de l'application**

Sur l'application, trois autres onglets sont également disponibles :

- « **Je suis un Street Angel** », qui retrace les différentes fonctionnalités de l'application et la manière dont les utilisateur-rices de l'application peuvent agir ;
- « **Victimes, vous avez des droits** », qui revient sur la définition d'une agression sexiste, sur les droits des victimes d'un point de vue légal, qui souligne **l'importance d'aller porter plainte** et explique quelles sont les étapes et les modalités d'une plainte ;
- « **CGUs** » : les conditions générales d'utilisation de l'application.

e. Témoignages

“
Je me suis fait insulter de salope, car
je ne répondais pas à la drague !
Laura, utilisatrice d'HandsAway”



“
Un mec m'a suivie dans la rue en
hurlant qu'il allait me baiser
Eva, utilisatrice d'HandsAway”



Snapshot de l'application HandsAway
01/08/2018

Afin de garantir le respect de la vie privée des victimes et témoins, les témoignages des utilisateur-rices de l'application HandsAway ne restent visibles que **quarante-huit heures**, c'est-à-dire seulement le temps nécessaire pour qu'ils puissent s'exprimer et recevoir du soutien. L'équipe d'HandsAway en charge du développement de l'application a néanmoins accès à tous ces témoignages pour les analyser et les utiliser pour mobiliser les pouvoirs publics lorsque leur fiabilité est avérée.

Ces données ne sont pas et ne seront jamais utilisées à des fins commerciales ou dans tout autre but que celui de constituer une base de données fiable pour mieux comprendre l'ampleur du phénomène et ses caractéristiques.

f. Cyberharcèlement

Le 5 juin 2020, l'application a connu un véritable « buzz » sur les réseaux sociaux, passant de 45 000 à 110 000 utilisateur-rices dans la journée. Environ 1 500 alertes ont été recensées sur l'application du 5 au 7 juin. Parmi ces alertes, nombreuses se sont avérées fausses et/ou contenant des propos malveillants, violent ou haineux. Ces fausses alertes ont été si nombreuses que le conseil d'administration a dû prendre la décision de suspendre l'application. Une plainte a été déposée (disponible [ici](#)).

Une nouvelle version renforcée de l'application est en cours de création et devrait voir le jour au cours de l'année 2021.

HANSAWAY EN CHIFFRES

En 2020, 1 484 personnes ont été sensibilisé-es à travers nos ateliers dans les entreprises, les écoles, ou auprès du grand public.

Cette année, 17 nouveaux ambassadeur-rices (hors mécénat de compétence) nous ont rejoint.

La campagne d'affichage "[Ceci n'est pas un consentement](#)" a eu des retombées internationales et plus de 19 millions de personnes ont été touchées.

LES TEMPS FORTS

1. Nos sensibilisations et formations

a. Uber¹⁶ x HandsAway

Depuis le 19 Juin 2019, l'association HandsAway travaille avec Uber¹⁷ dans le cadre de trois projets :

- **La formation des collaborateurs** du Service Support d'Uber, le service chargé de rappeler les passager-es et conducteur-rices en cas d'incident dans le véhicule. Aux côtés de Stop Harcèlement de Rue, nous l'avons formé aux spécificités des victimes de violences sexistes et sexuelles : que dit la loi française concernant ces violences, quels peuvent être les mécanismes psychologiques à l'œuvre chez ces victimes, quelles sont les choses à faire et à ne pas faire lors de l'appel téléphonique avec elles, comment les rediriger vers les expert-es compétent-es en accompagnement juridique et psychologique. En janvier 2020, nous avons formé pour la deuxième fois les nouveaux-elles collaborateur-rices du service client. De plus, nous avons également formé la nouvelle équipe du service client appelée « Rapid Response Team », qui rappelle les usager-es d'Uber qui le souhaitent sous 3 minutes.
- **La sensibilisation des conducteur-rices** aux violences sexistes et sexuelles : différents formats ont été développés. Dans la continuité de ce que nous avons commencé en 2019, nous avons continué à sensibiliser les conducteur-rices en 2020 via le développement d'un podcast et de contenus digitaux.
- **Le partenariat technologique** : le 21 juin 2019, nous avons lancé une nouvelle version de notre application. Il devenait possible pour les victimes ayant témoigné sur notre application mobile de bénéficier d'une course gratuite en Uber pour rentrer chez elles, pour aller à un poste de police ou à la gendarmerie, ou encore pour se rendre dans les locaux d'une association d'aide aux victimes. Ce partenariat a généré plus de 120 courses gratuites et a dû malheureusement prendre fin lors du cyberharcèlement de notre application.



¹⁶ <https://www.uber.com/fr/fr/>

¹⁷ Article consacré à notre partenariat sur leur blog : <https://www.uber.com/fr/blog/securite-espace-public/>

b. EM Lyon¹⁸ x Handsaway

En 2020, débutait notre partenariat avec l'École de Management de Lyon.

En janvier, nous formions les bureaux (président-es et vice-président-es) des associations étudiantes à connaître leurs droits, à prévenir les violences sexistes et sexuelles, à accueillir la parole de leurs camarades et à les rediriger vers les bon-nes interlocuteur-rices.

De plus, aux côtés de notre partenaire de longue date Consentis¹⁹, nous avons sensibilisé tou-tes les étudiant-es de première année à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et au consentement. Ce partenariat a permis de déboucher sur plusieurs actions fin 2020 et sur la co-construction d'un plan de prévention et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles et les discriminations²⁰ au sein de l'école.



c. Sensibilisations grand public



En mars 2020, nous avons sensibilisé des jeunes (13-18 ans) au harcèlement scolaire et au cyberharcèlement dans la bibliothèque Simone de Beauvoir via la solution en réalité virtuelle de Revertio²¹.

De même, en octobre 2020, nous avons sensibilisé sur le même modèle les jeunes de l'Espace Paris Jeunes de Belleville²² grâce à notre partenaire Elle Cætera²³, dans le cadre d'un projet financé par la région Île-de-France²⁴.

d. Sensibilisation dans l'enseignement supérieur

En juin 2020, nous avons sensibilisé les étudiant-es d'Agro Paris Tech²⁵ aux violences sexistes et sexuelles via un module interactif en visio-conférence.

En octobre 2020, nous avons sensibilisé les étudiant-es en alternance du Master LEA Commerce International de l'Université de Nantes²⁶, notamment dans le cadre du travail, afin de leur permettre de connaître leurs droits et d'identifier les violences sexistes et sexuelles. Cette sensibilisation a été utile aux étudiant-es car nous avons obtenu la note de 8,43/10 sur ce module !

Enfin, en novembre 2020, nous avons sensibilisé plus de 50 étudiant-es de NEOMA Business School²⁷ lors de "l'awareness week", une semaine de prévention et de lutte contre les discriminations organisée

¹⁸ <https://www.em-lyon.com/fr>

¹⁹ <http://consentis.info>

²⁰ <https://bit.ly/dispositif-vss-eml-handsaway-safecampus>

²¹ <https://revertio.fr/>

²² <https://www.paris.fr/equipements/espace-paris-jeunes-belleville-3300>

²³ <https://ellecaetera.fr/>

²⁴ <https://www.iledefrance.fr/>

²⁵ <http://www2.agroparistech.fr/>

²⁶ <https://www.linkedin.com/in/master-lea-commerce-international-en-alternance-b97a53193/>

²⁷ <https://neoma-bs.fr/>

autour du 25 novembre par He For She NEOMA BS Reims²⁸ et Rouen²⁹. Cette sensibilisation a été réalisée grâce à la nouvelle solution en réalité virtuelle à distance développée par notre partenaire Reverso⁶.

e. Sensibilisation avec La Féministerie

En 2020, débutait notre partenariat avec La Féministerie³⁰, une plateforme d'ateliers en visio-conférence sur des sujets liés au féminisme intersectionnel : colorisme et lutte contre le racisme, diktats de la beauté, post-partum... de nombreux sujets y sont abordés.

HandsAway a donc développé un atelier spécifique sur le harcèlement de rue, afin de permettre à chacun-e d'identifier les situations interdites, de savoir (ré)agir en tant que témoin et de connaître ses droits et les ressources en tant que victime. Ces ateliers bienveillants et novateurs se déroulent en petits groupes et sont également des espaces d'échanges sécurisés entre pair-es !

f. Sensibilisation dans les collèges

Enfin, en 2020 nous tentions de lancer nos ateliers de sensibilisation dans les collèges parisiens et franciliens. Ce projet, développé avec Maydée³¹ et Pépite Sexiste³², est soutenu et financé par la Région Île-de-France³³ et la Mairie de Paris³⁴.

Cependant, entre les grèves et la crise sanitaire mondiale, nous n'avons pas réussi à démarrer le projet en 2020, qui a donc été repoussé en 2021.

²⁸ <https://heforsheneomabsreims.wordpress.com/a-propos/>

²⁹ <https://www.facebook.com/heforsheneomabsrouen/>

³⁰ <https://www.lafeministerie.com/>

³¹ <https://www.maydee.fr/>

³² <https://www.instagram.com/pepitesexiste/?hl=fr>

³³ <https://www.iledefrance.fr/>

³⁴ <https://www.paris.fr/>

g. Bilan global de toutes les sensibilisations effectuées

En 2020, Handsaway a sensibilisé plus de 1 000 personnes via 3 types de sensibilisations : auprès du grand public, dans les entreprises, dans l'enseignement supérieur.

Date	Lieu	Nombre de personnes
05/06/19	Groupe Yves Rocher	40
14/06/19	Uber	15
23/08/19	Rock en Seine	300
19/10/19	Sine Qua Non Run	50
27/11/19	Neoma	56
15/01/20	EML - Formation	80
16/01/20	EML - Sensibilisation HA	400
16/01/20	EML - Sensibilisation Consentis	300
28/01/20	Uber - Workshop #2	11
05/02/20	Uber - Boost her #1	7
19/02/20	Uber - Boost her #3	5
24/02/20	Uber - RRT	10
07/03/20	Médiathèque SDB	50
17/06/20	AgroParisTech	40
14/09/20	Université de Nantes	25
24/09/20	EPJ Belleville	12
2020	La Féministerie	13
25/11/20	NEOMA BS	55

TOTAL 2019	461
TOTAL 2020	1008
TOTAL	1469

Dont : grand public	425	44,46%
Dont : collaborateur.rices et professionnel.les	88	7,56%
Dont : étudiant-es	956	63,99%
TOTAL	1469	

2. Ceci n'est pas un consentement

« Ceci n'est pas un consentement » est une importante campagne de communication qui a été réalisée par TBWA³⁵ avec la photographe Shelby Duncan³⁶. Cette campagne a touché plus de 19 millions de personnes. Elle a été reprise dans des magazines et sur le net.



Différentes personnes dont des étudiant-es de l'établissement supérieur, comme AgroParisTech³⁷ se sont réapproprié « Ceci n'est pas un consentement » pour faire des concours photos.



³⁵ <https://www.tbwa-groupe.com>

³⁶ <http://www.shelbyduncan.com>

³⁷ https://www.instagram.com/cassis_apt/?hl=fr

3. Covid-19 : développement des ateliers de sensibilisations en visio et recrutement des bénévoles

En mars 2020, le confinement a été décrété en France, bouleversant totalement l'organisation des entreprises et de l'économie mondiale.

Dans ce contexte, l'association a dû faire face à plusieurs défis :

- Ralentissement de ses activités rémunérées dans les entreprises et l'Enseignement Supérieur ;
- Gestion RH de la crise (notamment via le passage en chômage partiel de sa salariée);
- Adaptation de ses ateliers de sensibilisation et de formation au nouveau contexte (en visio-conférence) ;
- Augmentation conséquente du nombre d'ambassadeurs-rices et de personnes en mécénat de compétences.

4. Cyberharcèlement

Le 5 juin 2020, l'application a connu un véritable « buzz » sur les réseaux sociaux, passant de 45 000 à 110 000 utilisateur-rices dans la journée. Environ 1 500 alertes ont été recensées sur l'application du 5 au 7 juin. Parmi ces alertes, nombreuses se sont avérées fausses et/ou avec des propos malveillants, violent ou haineux. Ces fausses alertes ont été si nombreuses que le conseil d'administration a dû prendre la décision de suspendre l'application. Une plainte³⁸ a été déposée, mais elle a malheureusement été classée sans suite.

Une nouvelle version renforcée de l'application est en cours de création et devrait voir le jour au cours de l'année 2021.

5. Refonte commerciale en septembre / explication des offres actuelles

Suite à la crise sanitaire, HandsAway a dû repenser complètement ses ateliers de sensibilisation et de formation.

Lors de l'été 2020, l'équipe a ainsi développé des ateliers en visio-conférence, avec de nouveaux outils ludiques et interactifs, pour sortir en septembre une nouvelle offre : un "package", nommé "Bas les pattes", permettant aux structures d'envisager une sensibilisation approfondie et pérenne de leurs collaborateur-rices et/ou étudiant-es.

Ainsi, cette offre se divise en 4 parties :

1. Une sensibilisation en visio-conférence d'1h30 pour apprendre à identifier les violences sexistes et sexuelles, favoriser les bons comportements et savoir rediriger les victimes ;
2. L'enregistrement de la sensibilisation décrite ci-dessus, afin de la remettre aux structures qui pourront ensuite la diffuser à tou-tes les personnes qui n'étaient pas présent-es lors de la sensibilisation ou qui arriveront par la suite dans la structure ;
3. Une validation des acquis afin de mesurer l'impact de la sensibilisation sur les participant-es et les connaissances acquises ;
4. Un guichet virtuel permettant d'endiguer le flux de signalements qui vient immanquablement suite à une sensibilisation de ce type. Ce guichet, géré en collaboration entre les équipes de la structure cliente et d'HandsAway, permet de bien rediriger les victimes présumées en interne et/ou en externe suivant les situations.

³⁸ <https://bit.ly/plainte-cyberharcèlement-handsaway>

Suite au développement de ce package, HandsAway a également réalisé une refonte complète de son processus de prospection et de suivi des client-es, grâce notamment à un audit poussé et aux recommandations d'une collaboratrice de Vendredi³⁹ en mécénat de compétences.

L'équipe a ainsi travaillé pendant un mois entier sur le processus de prospection, les outils utilisés (prospection et CRM), les différentes offres et leurs présentations, le suivi des prospects puis des client-es, afin de démarrer 2021 plus armée que jamais pour répondre aux différents enjeux des entreprises et des structures de l'Enseignement Supérieur en matière d'égalité femmes-hommes et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

Nous avons également réalisé une vidéo promotionnelle de notre offre de réalité virtuelle avec l'entreprise Cinemate⁴⁰. Merci infiniment à elle-eux pour leur professionnalisme.

6. Organisation interne avec les bénévoles

En 2020, HandsAway a triplé le nombre d'ambassadeur-rices présent-es à ses côtés : nous sommes passé-es de 15 en janvier 2020 à 45 en décembre 2020.

Ce changement d'échelle a dû s'accompagner d'une réflexion autour de l'engagement citoyen au sein d'une association comme la nôtre, et notamment sur :

- l'organisation et la gestion des différentes missions de chacun-es ;
- l'animation de communauté, notamment dans un contexte de crise sanitaire.

Cette réflexion autour de l'organisation interne de l'association intervient également dans un contexte de changement d'échelle de l'association, qui se développe de plus en plus, que ce soit au travers de la communauté de citoyen-nes engagé-es sur l'application mobile ou que ce soit au niveau de son expertise en matière d'ateliers de prévention.

7. Partenariats et soutiens officiels de l'année

Dans la continuité de ce que nous avons construit en 2019, nous avons en 2020 renouvelé nos partenariats avec les structures qui nous soutiennent dans nos projets.

Nous souhaitons particulièrement remercier :

- La région Île de France⁴¹ d'avoir renouvelé sa confiance et son soutien public, et notamment financier ;
- La Mairie de Paris⁴² d'avoir renouvelé sa confiance et son soutien public ;
- TBWA⁴³ pour le soutien stratégique et en communication ;
- Le Ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances⁴⁴ d'avoir renouvelé sa confiance et son soutien ;
- Merci également à l'ensembles des structures qui nous ont permis d'avancer via le mécénat de compétences, et notamment Wemanity⁴⁵ pour son soutien précieux

Nous tenons également à remercier la Région Île-de-France, nouveau soutien de l'association pour le projet de cartographie des lieux d'aide.

³⁹ <https://www.vendredi.cc/>

⁴⁰ <https://cinemate.co/>

⁴¹ <https://www.iledefrance.fr/>

⁴² <https://www.paris.fr/>

⁴³ <https://www.tbwa-paris.com/fr>

⁴⁴ <https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/>

⁴⁵ <https://wemanity.com/fr/>

8. Point financier : comparaison fonds propres / dons / subventions publiques en 2020

a. Les fonds propres

Nos fonds propres prennent deux formes :

- Les dons des particulier-es et des entreprises, défiscalisables à 66%
- Les prestations de service

Ces fonds propres nous permettent de financer les frais de fonctionnement (salaires, loyers, charges), qui ne sont pas (ou peu) financés par les subventions. Ces fonds propres nous permettent également d'être indépendant-es : nous pouvons financer les projets que nous voulons développer, sans attendre l'autorisation (et les exigences) des institutions publiques, qui n'ont pas toujours la même vision que les associations des projets et des actions à mener.

1. Les dons

Les dons peuvent arriver par plusieurs canaux : dons ponctuels ou mensuels, crowdfunding (comme en 2018 pour financer le lancement du projet de cartographie), les cotisations des membres de l'association, les dons des entreprises.

Ces dons sont soit alloués à un projet en particulier, soit sont destinés à la structure en général.

Pour 2020, notre objectif a été de développer nos dons mensuels, qui avaient été important en 2018 du fait du crowdfunding mais quasi inexistant en 2019.

Ainsi en 2020, les dons reçus ont significativement augmenté.

2. Les prestations de services

Nos interventions en entreprises et dans l'Enseignement Supérieur sont payantes : cela nous permet de générer des revenus qui seront affiliés directement à la prestation dans un premier temps (déplacements, location de matériel ou des licences pour la réalité virtuelle, rémunération des salarié-es et/ou intervenant-es) ainsi qu'aux autres dépenses de l'association (projets applicatifs, charges etc). Ces prestations ont été largement développées en 2020, avec une hausse de +33%.

Ces revenus représentent aujourd'hui 77% de nos revenus, contre 46% l'année précédente.

b. Les subventions

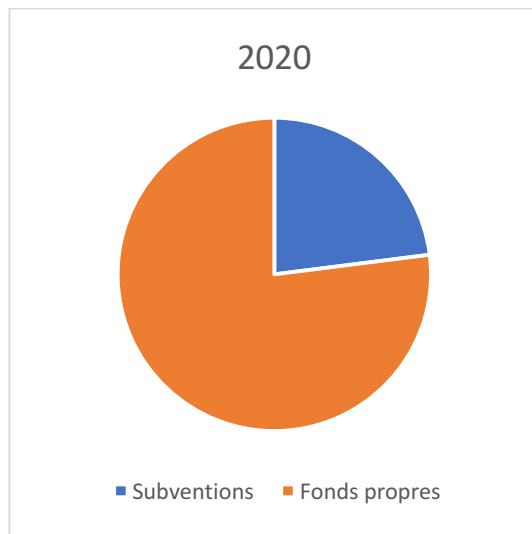
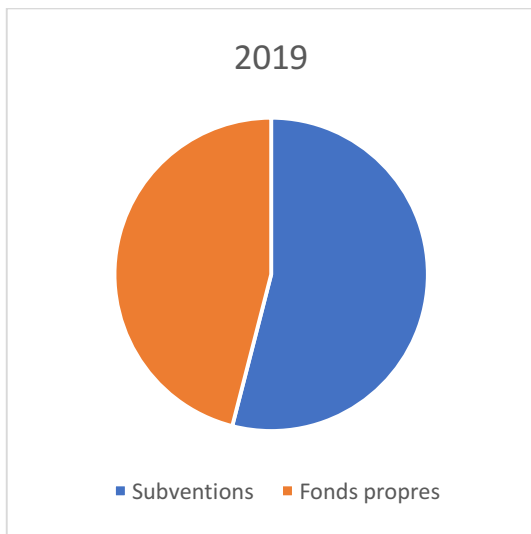
Lorsqu'une association a une idée claire d'un projet particulier à développer, les subventions sont souvent un moyen efficace de lancer ou de terminer ce projet.

En tant qu'association, combiner les subventions publiques et les fonds propres est un excellent moyen de se développer, de garder des contacts avec les institutions et associations locales tout en développant de grands projets nationaux.

Enfin, pour HandsAway, il est primordial de tisser des liens avec les institutions publiques : notre ambition est de réunir les citoyen-nes, particulier-es, entreprises et institutions dans des projets communs de grande envergure.

En 2020, la part de subvention dans nos ressources a significativement diminuée alors que c'était notre source première en 2019. Notre objectif affiché a été atteint : être moins dépendant des financements publics et diversifier nos sources de financements.

c. Graphiques



LES RETOMBÉES PRESSE

En 2020, ce sont **près de 57 articles** qui citent l'application HandsAway. Parmi eux :

The logo for HEYME, featuring the letters H, E, Y, M, E in a stylized, colorful font with horizontal bars extending from the letters.The logo for GLOBAL CITIZEN, with 'GLOBAL' in red and 'CITIZEN' in black, both in a bold, sans-serif font.The logo for actu.fr, featuring a blue outline of a smartphone with the word 'actu' in blue and '.fr' in a smaller font to the right.The logo for BFM TV, consisting of the letters 'BFM' above 'TV.' in white, set against a solid blue square background.The logo for ChEEk MAGAZINE, with 'ChEEk' in a large, black, serif font and 'MAGAZINE' in a smaller, black, sans-serif font below it.The logo for L'OB'S, featuring the letters 'L'OB'S' in a red, serif font.The logo for Konbini, featuring a stylized 'K' made of blue, red, and yellow geometric shapes above the word 'Konbini' in a black, sans-serif font.The logo for femmes de Tunisie.com, with 'femmes' in a large, black, serif font and 'de Tunisie.com' in a smaller, black, sans-serif font below it.The logo for ELLE, featuring the letters 'E L L E' in a large, black, serif font with wide letter spacing.The logo for GRAZIA, with the word 'GRAZIA' in a black, serif font on a yellow rectangular background.

Vision, objectifs et projets

2020-2021



POUR 2021

1. Les ressources humaines

d. Les ambassadeur-rices

Avant d'être une association, HandsAway est surtout un **mouvement citoyen**, un espace d'entraide entre les habitants d'une même ville ou d'un même quartier, et un espace chaleureux et **bienveillant** pour les victimes et témoins d'agressions sexistes et sexuelles dans l'espace public.

La place des ambassadeur-rices est donc primordiale pour nous.

Iels sont séparés en deux équipes. La première comprend les ambassadeur-rices « **développeur-ses** » qui nous aident à développer et renforcer notre outil numérique et ont par conséquent accès au « code », c'est-à-dire à la propriété intellectuelle de l'association, ainsi que parfois aux données personnelles de nos utilisateur-rices. Nous sommes donc très vigilant-es sur la régulation des accès et le rôle de ces bénévoles « développeur-ses ».

La seconde équipe désigne les ambassadeur-rices « **classiques** ». Elle est séparée en 5 pôles :

- **Le pôle communication** : le but est de soutenir l'équipe qui crée les posts (visuels et contenus) sur les réseaux sociaux, qui met à jour le site internet ou encore qui crée la newsletter.
- **Le pôle essaimage** : l'idée est de développer des relais, des antennes locales dans d'autres villes de France afin d'accroître la visibilité de l'association et de développer des actions en régions.
- **Le pôle levée de fonds** : le but est de soutenir l'équipe HandsAway sur la partie prospection de nouveaux-elles client-es et réponses à des appels à projets.
- **Le pôle cartographie** qui vise à cartographier les lieux d'aide (hôpitaux, commissariats, centres d'aide, associations) dans toutes les régions de France afin de rendre ces points d'aide visibles autour de soi lorsqu'on utilise l'application.
- **Le pôle sensibilisation** : les ambassadeur-rices dans ce pôle animent les ateliers de sensibilisation auprès du grand public (par exemple pour la Féministerie) ou des élèves dans les collèges et les formations de sensibilisation dans les écoles et les entreprises.

Les ambassadeur-rices ont la possibilité d'adhérer à l'association afin de nous soutenir, et faire partie intégrante de l'association. Iels ont un droit de regard sur les décisions de l'association et peuvent par exemple voter en Assemblée Générale.

En décembre 2020, nous avons 38 ambassadeur-rices « classiques » et « développeur-ses » dont 22 adhérent-es.

Enfin, tou-ttes les membres adhérent-es peuvent se présenter et sont éligibles à siéger au **Conseil d'Administration** (CA) de l'association. Le CA est composé de cinq personnes, élues par les autres membres adhérent-es. Au sein du CA, les membres élisent entre eux les membres du bureau : un-e président-e et un-e trésorier-e.

Pour l'année 2020, le conseil d'administration est composé de :

- **Alma GUIRAO⁴⁶ (la présidente)**
- **Tiphaine Ligier⁴⁷ (la trésorière)**

⁴⁶ LinkedIn Alma Guirao : <https://www.linkedin.com/in/alma-guirao-7845963b/>

⁴⁷ LinkedIn Tiphaine Ligier <https://www.linkedin.com/in/tiphaine-ligier-aaa6a282/>

- **Carine Torset⁴⁸ (la secrétaire générale)**
- **Tiphaine Coupel⁴⁹**
- **Rahima Belaidouni⁵⁰**

Les prochaines élections se tiendront en janvier 2021.

De plus, afin d'accompagner le changement d'échelle de l'association, HandsAway souhaite en 2021 mettre en place un Comité Stratégique. Ce Comité sera composé de membres représentant toutes les parties prenantes de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles : les entreprises, les associations de terrain, la société civile, les institutions publiques et les ambassadeur-rices HandsAway. Suivez-nous sur les réseaux sociaux pour voir plus d'informations à ce sujet !

e. Le mécénat de compétences

En 2020, nous avons également continué le mécénat de compétences avec deux grandes familles de missions :

- **Les fonctions support :**
 - Les ressources humaines : grâce à la plateforme Vendredi⁵¹, Sophie Litschig⁵² a intégré dans son stage chez Air Liquide un jour par semaine dans notre association.
 - Le commercial : grâce à la plateforme Vendredi, Caroline Orsatelli⁵³, Lisa Zmih⁵⁴, Louise Frangeville⁵⁵ et Juliette Maduli⁵⁶ ont pu intégrer dans leur stage chez Mazars⁵⁷ quatre semaines dans notre association. Cela leur a permis de participer à toute la refonte commerciale et aux différents rendez-vous clients.
- **Les missions techniques :**
 - Michael Boccovi, Damien Sarramalha et Mohamed Gontara nous ont épaulé dans le développement de l'application mobile HandsAway

Au-delà des chantiers techniques en eux-mêmes, ces missions de mécénat de compétences nous ont permis de monter en compétences et de développer des méthodologies au sein de l'association pour assurer un meilleur suivi des projets.

Si vous souhaitez nous rejoindre en tant que bénévole ou en mécénat de compétences, consultez nos offres sur la plateforme Vendredi⁵⁸ ou écrivez-nous directement à lucile@handsaway.fr.

f. Les ambitions RH 2020-2021

Tout d'abord, nous souhaitons continuer notre politique d'accueil de personnes en stage, afin non seulement d'être épaulé-es dans le développement de nos projets mais également pour promouvoir des carrières et des appétences pour le domaine associatif en général et plus généralement pour le secteur de l'égalité femmes-hommes.

⁴⁸ LinkedIn Carine Torset <https://www.linkedin.com/in/torset-carine-85a8b5bb/>

⁴⁹ LinkedIn Tiphaine Coupel <https://www.linkedin.com/in/tiphaine-coupel/>

⁵⁰ LinkedIn Rahima Belaidouni <https://www.linkedin.com/in/rahima-belaidouni-7746a232/>

⁵¹ Missions HandsAway sur le site Vendredi : <https://app.vendredi.cc/collaborateur/ruinart/associations/handsaway>

⁵² LinkedIn Sophie Litschig <https://www.linkedin.com/in/sophie-litschig-980476116/>

⁵³ LinkedIn Caroline Orsatelli <https://www.linkedin.com/in/caroline-orsatelli-b2b6aa1bb/>

⁵⁴ LinkedIn Lisa Zmih <https://www.linkedin.com/in/lisa-zmih/>

⁵⁵ LinkedIn Louise Frangville <https://www.linkedin.com/in/louise-frangville/>

⁵⁶ LinkedIn Juliette Maduli <https://www.linkedin.com/in/juliette-maduli-b24677173/>

⁵⁷ Site internet de Mazars <https://www.mazars.fr/>

⁵⁸ <https://bit.ly/handsaway-engagement-Vendredi-benevolat>

De plus, nous voulons continuer à nous appuyer sur **le mécénat de compétences**, notamment dans les projets technologiques. Comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises, il est très difficile pour une association à but non lucratif de supporter les coûts liés à l'utilisation de nouvelles technologies, et notamment l'embauche de développeur-ses. C'est cependant un **objectif à long-terme** : si nous souhaitons maintenir l'application, l'améliorer et développer de nouveaux projets, il est **obligatoire d'avoir une personne ressource en interne** experte sur ces sujets. Nous militons pour que les subventions prennent plus en compte les coûts liés à l'innovation technologique dans ses appels à projets et dans le montant des subventions attribuées.

De plus, ces missions de mécénat de compétences sont une **vraie richesse**, que ce soit au niveau de la **montée en compétences** de nos équipes mais aussi en termes de **rencontres humaines**. Nous souhaitons une fois de plus remercier les entreprises qui permettent à leurs collaborateur-rices de s'engager auprès d'associations comme la nôtre ainsi que les plateformes Vendredi⁵⁹ et Wenabi⁶⁰ pour leur confiance !

Enfin, l'objectif serait également de lever suffisamment de fonds pour **recruter une nouvelle personne en CDD à temps partiel** en tant que cheffe de projet ainsi qu'un-e stagiaire durant 6 mois, afin de continuer à développer nos projets, nos interventions et sensibilisations et pour le bon fonctionnement de l'association.

2. Bilan et objectif

a. La refonte de l'application mobile

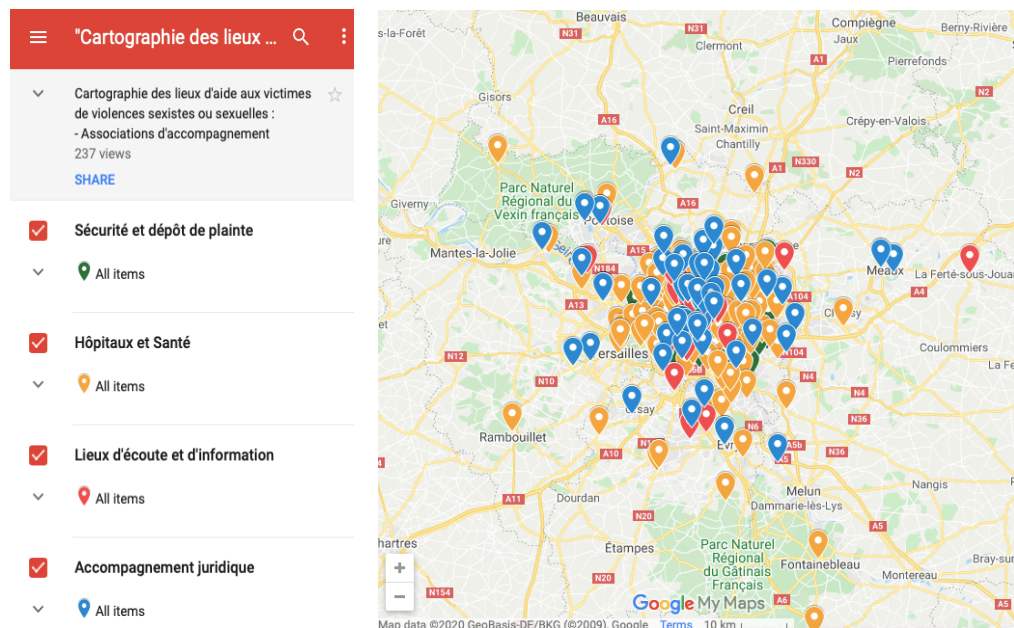
En 2020, nous avons proposé une nouvelle version de l'application mobile HandsAway, plus moderne et améliorée. Malheureusement, le cyberharcèlement dont nous avons été victimes en juin a mis à mal le développement de la nouvelle version, qui a dû être repensée pour prendre en compte ce type de problématiques. Nous avons donc réfléchi à une nouvelle version intégrant un système de modération plus global (auparavant la modération était gérée par 2 personnes seulement) ainsi que des fonctionnalités pour lutter contre le spam et les cyber-attaques.

Nos équipes travaillent toujours actuellement sur le sujet, restez à l'écoute !

⁵⁹ Site internet Vendredi : <https://vendredi.cc>

⁶⁰ Site internet Wenabi : <https://wenabi.com/#/>

b. L'amélioration de l'accompagnement médical, psychologique et juridique des victimes : la cartographie des lieux d'aide



Le projet de cartographie⁶¹ est un des éléments centraux de nos réflexions autour de l'application mobile (voir la partie précédente « la refonte de l'application mobile »). En effet, pour ajouter une nouvelle fonctionnalité, nous souhaitons nous assurer que les fondements de l'application et les autres fonctionnalités sont optimales et permettent de faire évoluer l'application.

Depuis 2019 nous avons continué à avancer et cartographié plusieurs régions (Haut de France, PACA, DOM TOM, ...).

3. Sensibilisations et formation

Comme détaillé ci-dessus, nos interventions auprès d'entreprises, de structures de l'Enseignement Supérieur ou encore du grand public ont été nombreuses en 2020.

Pour 2021, nous souhaitons continuer sur cette lancée, et développer d'autres aspects de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles :

- la formation d'acteur-rices clefs, comme les managers, les RH, les directeur-rices de programmes dans l'Enseignement Supérieur ou encore les référent-es égalité, diversité, "agissements sexistes et harcèlement sexuel"...
- la mise en place de dispositifs de prévention et d'alerte dans les structures clientes : développement d'une cellule de signalement, mise en place d'un protocole précis... Pour cela, nous collaborons avec des structures comme Safe Campus (pour l'Enseignement Supérieur)
- l'accompagnement en communication interne ou externe sur ces sujets : comment parler de ces sujets en interne ? Quels verbatims utiliser pour son service clients ? Autant d'enjeux auxquels de nombreuses entreprises doivent faire face aujourd'hui. Nous souhaitons également accompagner les structures sur la mise en place de campagnes de communication chocs et impactantes sur ces sujets, que ce soit en interne (notamment dans l'Enseignement Supérieur) ou en externe, car tout le monde a un rôle à jouer dans la conscientisation et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

⁶¹ <https://www.handsaway.fr/violences-sexuelles-que-faire>

4. Objectifs financiers : prestation de service et dons

Depuis la création de l'association, la question du business model est essentielle afin de garantir la pérennité de nos activités. En effet, entre nos salarié-es, l'application mobile et nos interventions, il est essentiel pour nous de ne pas dépendre uniquement des subventions des institutions publiques.

En 2019, nous avons lancé nos interventions aux entreprises, développant ainsi nos sources de revenus en fonds propres.

2020 a marqué un véritable tournant dans la structuration de nos sources, où nos entrées d'argent en prestations et dons sont devenues plus importantes que les subventions publiques. Nous avons ainsi une meilleure indépendance vis-à-vis des financements publics. Les prestations nous permettent également de pérenniser certaines sources de revenus, avec de la fidélisation de clients et des projets qui se renouvellent chaque année.

Enfin, nous avons diversifié les prestations proposées au-delà de l'entreprise, en développant les sensibilisations à destination de l'enseignement supérieur et des élèves du secondaires.

Pour finir, nous avons su augmenter de manière significative les dons reçus.

5. Les fonds propres

Nos fonds propres prennent deux formes :

- Les prestations de service
- Les dons des particulier-es et des entreprises, défiscalisables à 66%

Ces fonds propres nous permettent de financer les frais de fonctionnement (salaires, loyers, charges), qui ne sont pas (ou peu) financés par les subventions. Ces fonds propres nous permettent également d'être indépendant-es : nous pouvons financer les projets que nous voulons développer, sans attendre l'autorisation (et les exigences) des institutions publiques, qui n'ont pas toujours la même vision que les associations des projets et des actions à mener.

a. Les prestations de services

Nos interventions en entreprises et dans l'Enseignement Supérieur sont payantes : cela nous permet de générer des revenus qui seront affiliés directement à la prestation dans un premier temps (déplacements, location de matériel ou des licences pour la réalité virtuelle, rémunération des salarié-es et/ou intervenant-es) ainsi qu'aux autres dépenses de l'association (projets applicatifs, charges etc). Ces prestations sont primordiales pour nous car elles nous permettent également d'être une association indépendante.

b. Les dons

Les dons peuvent arriver par plusieurs canaux : dons ponctuels ou mensuels⁶², crowdfunding (comme en 2018 pour financer le lancement du projet de cartographie), les cotisations des membres de l'association, les dons des entreprises⁶³.

Ces dons sont soit alloués à un projet en particulier, soit sont destinés à la structure en général.

Nous avons eu la confirmation en 2019 que nous pouvions défiscaliser nos dons (confirmation non obligatoire).

⁶² Page de dons HandsAway : <https://www.helloasso.com/associations/handsaway/formulaires/1>

⁶³ Page de dons HandsAway : <https://www.helloasso.com/associations/handsaway/formulaires/1>

Nous développons également les micro-dons : grâce à Sossialy⁶⁴ et au moteur de recherche français Lilo⁶⁵, les particulier-es génèrent des « gouttes d'eau » suite à leurs recherches internet, « gouttes d'eau » qui peuvent ensuite être reversés à des structures (dont HandsAway⁶⁶) pour les financer.

Pour 2020, nous souhaitons développer nos dons mensuels (des particulier-es qui s'engagent sur la durée) ainsi que les dons des entreprises, qui sont généralement plus élevés.

Si vous souhaitez nous soutenir via un don défiscalisé à 66%, c'est sur Hello Asso⁶⁷ !

6. Les subventions

Lorsqu'une association a une idée claire d'un projet particulier à développer, les subventions sont souvent un moyen efficace de lancer ou de terminer ce projet.

Ces subventions s'inscrivent souvent dans des espaces géographiques et temporels délimités : par exemple, pour notre projet de cartographie, la région Île-de-France subventionne le projet pour la région Île-de-France et pour une année uniquement.

En tant qu'association, combiner les subventions publiques et les fonds propres est un excellent moyen de se développer, de garder des contacts avec les institutions et associations locales tout en développant de grands projets nationaux.

Pour l'année 2020, nous souhaitons remercier très chaleureusement la Région Île-de-France, la Mairie de Paris et le Secrétariat d'État Chargé de l'Égalité Femmes-Hommes pour leur soutien !

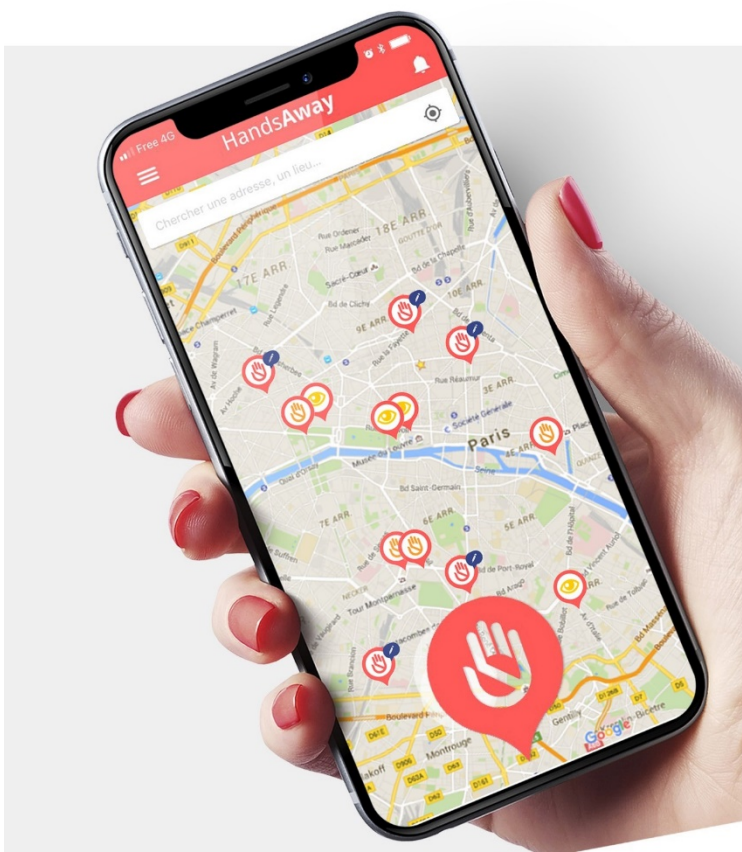
Enfin, pour HandsAway, il est primordial de tisser des liens avec les institutions publiques : notre ambition est de réunir les citoyen-nes, particulier-es, entreprises et institutions dans des projets communs de grande envergure.

⁶⁴ <http://bit.ly/HandsAway-Sossialy>

⁶⁵ <https://www.lilo.org/handsaway/>

⁶⁶ Page HandsAway sur Lilo : <https://www.lilo.org/fr/handsaway/>

⁶⁷ <http://bit.ly/don-handsaway>



MERCI



CONTACT
Dupuy Lucile
Cheffe de projet et responsable du
développement
lucile@handsaway.fr
06 79 18 10 99